

BULLETIN D'ADHESION
ASSURANCE ASSISTANCE MOBILITE
STAGE DE MOINS DE 7 JOURS
CONTRAT TOKIO MARINE HCC* N° 35 526 391

NOM

PENOM.....

ADRESSE.....

DATE DE NAISSANCE/...../.....

PAYS DE DESTINATION

ADRESSE A L'ETRANGER

DUREE DE LA GARANTIE JOURS

DATE DE DEBUT/...../.....

PERSONNE A CONTACTER EN France

COTISATION =€

	Tarifs départ d'un pays De l'UE par mois		Tarifs départ d'un pays HORS UE par mois	
	Vers UE	Hors UE	Vers UE	Hors UE
<i>Moins de 40 ans</i>	19,20 €	24,30 €	19,20 €	24,30 €
<i>De 41 à 75 ans</i>	19,20 €	24,30 €	19,20 €	24,30 €

CONDITIONS D'ADHESION

Se rendre temporairement hors de France ou dans les TOM et hors de son pays d'origine, à l'occasion d'études, de stages, de loisirs ou visites professionnelles ou privées, pour une durée maximale de 12 mois, éventuellement renouvelable une fois après l'accord de l'assureur, - Avoir complété et signé la demande d'adhésion, - Avoir complété le profil de santé au maximum trois mois avant la date d'effet souhaitée. L'adhésion est subordonnée à l'acceptation médicale de CGEA GEODESK, celle-ci se réservant le droit de demander des formalités médicales complémentaires en fonction des réponses faites sur le profil de santé. Si le proposant présente un signe aggravé, CGEA GEODESK peut être amené soit à l'accepter mais à des conditions particulières, soit à le refuser. L'adhésion est constatée par l'émission d'un certificat d'assurance sur lequel figure le montant des garanties et des dates de couverture. Certains pays peuvent être exclus des garanties en fonction des événements qui s'y déroulent. La liste des pays est susceptible de varier. Liste disponible au cgea@geodesk.fr

Je certifie avoir pris connaissance des conventions spéciales du contrat, disponibles sur www.geodesk.fr

DATE ET SIGNATURE (précédée de la mention « lu et approuvé ») / Signature and date :